

## Séance ordinaire du 11 juin 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 11 juin 2019 à 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers, Joanie Généreux, Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présente : M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière.

### Résolution 2019-06-220

#### Procès-verbal du 14 mai 2019 / Adoption

Une copie du procès-verbal de la séance du 14 mai 2019 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** que le procès-verbal de la séance du 14 mai 2019 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-06-221

#### Approbation des comptes payés, payables et recevables

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Pour la somme de
Chèques n <sup>os</sup> 52 861 à 52 878 52 985 à 53 031	384 990,06 \$
Comptes payables	Pour la somme de
Chèques n <sup>os</sup> 53 051 à 53 156	227 539,07 \$
Comptes recevables	Pour la somme de
Comptes n <sup>os</sup> 9FD000057 à 9FD000061	8 344,61 \$

Adoptée à l'unanimité

#### Première période de questions

### Résolution 2019-06-222

#### Dépôt de document

Le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier de l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2018 est déposé, tel qu'exigé par l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19). Celui-ci sera diffusé sur le site web de la Ville.

## Séance ordinaire du 11 juin 2019

### Résolution 2019-06-223

#### Dépôt de document

---

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale, a autorisé les propositions suivantes :

- Octroi d'un mandat à l'OBV Yamaska pour la réalisation d'une demande de subvention au *Programme climat municipalités* phase 2, volet 2 pour le cours d'eau Soulanges au parc de la Halte routière, le tout pour le prix de 5 186 \$ plus les taxes tel qu'il appert de l'offre de services datée du 3 mai 2019.

### Résolution 2019-06-224

#### Maire suppléant / Nomination

---

##### Il est proposé par Michel Denicourt

**Et résolu** que M. André Deschamps, conseiller, soit et est nommé maire suppléant pour la période allant du 11 juin au 9 juillet 2019 et, il est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

**Il est de plus résolu** que M. André Deschamps soit aussi nommé substitut afin de remplacer, au besoin, le maire aux réunions de la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-06-225

#### Congrès FQM / Autorisation d'inscription

---

##### Il est proposé par André Deschamps

**Et résolu** d'autoriser six (6) élus à participer au congrès annuel de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) qui se tiendra à Québec du 26 au 28 septembre 2019.

**Et résolu également** que l'inscription au coût de 799 \$ plus les taxes, par participant, ainsi que les frais de repas et de déplacement soient payés par la Ville sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-06-226

#### Grille tarifaire 2019 de l'Autorité régionale de transport métropolitain – Transport adapté Handi-Bus inc. / Adoption

---

**Considérant** que le Conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain a adopté, lors de sa séance tenue le 25 avril 2019, la Grille tarifaire 2019 de l'ARTM incluant les tarifs du transport adapté par Handi-Bus inc;

#### Séance ordinaire du 11 juin 2019

**Considérant que** le Conseil municipal, en vertu de l'article 48.41 de la *Loi sur les transports*, (RLRQ c. T-12), doit approuver par résolution la nouvelle grille tarifaire 2019 de l'ARTM, laquelle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'approuver la grille tarifaire 2019 de l'ARTM qui inclut les tarifs du transport adapté par Handi-Bus inc., telle que transmise le 29 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-227

**Centre d'action bénévole (CAB) de Saint-Césaire – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2019-2020 (PNHA) / Appui**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** que le Conseil de la Ville de Saint-Césaire appuie la demande d'aide financière du Centre d'action bénévole de Saint-Césaire (CAB) pour leur projet de rénovation du centre de tri de l'immeuble du CAB présenté dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés* (PNHA) 2019-2020, et encourage les autorités dudit *Programme* à l'accueillir favorablement.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-228

**Société d'histoire et de généalogie des Quatre-Lieux – Brunch-bénéfice 25 août 2019 / Autorisation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser l'achat de deux (2) billets au prix de 25 \$ chacun, pour le brunch-bénéfice de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre-Lieux qui aura lieu à l'Ange-Gardien le 25 août prochain.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-229

**Démission au poste de pompier à temps partiel**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** que le Conseil municipal accepte la démission de M<sup>me</sup> Camillia Dion comme pompier à temps partiel pour le service de Sécurité incendie de la Ville de Saint-Césaire, laquelle démission est effective depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-230

**Allocation pour garde externe pour les pompiers / Autorisation**

---

**Considérant** la recommandation du directeur du service de Sécurité incendie (SSI), M. Étienne Chassé;

Séance ordinaire du 11 juin 2019

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser une allocation aux pompiers qui seront de garde externe durant la période allant du 21 juin au 8 septembre 2019 et durant la période allant du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020, le tout tel qu'il appert des documents datés des 6 et 10 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-231

##### **Ajout de signalisation sur la rue Larose / Autorisation**

---

**Considérant** la recommandation du directeur du service de Sécurité incendie (SSI), M. Étienne Chassé;

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser l'ajout de signalisation sur la rue Larose tel qu'illustré sur le plan de signalisation et de protection routière déposé.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-232

##### **Invitation à soumissionner pour l'acquisition d'habits de combat d'incendie / Autorisation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'une invitation à soumissionner pour l'acquisition d'habits de combat d'incendie à au moins deux (2) fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-233

##### **Offre de services pour la sécurité lors de l'événement culturel public de la Fête nationale / Octroi d'un mandat**

---

**Considérant** la recommandation conjointe de M. Étienne Chassé, directeur du service de Sécurité incendie et de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'octroyer un mandat à la compagnie GI sécurité patrouille inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu pour les services d'agents de sécurité lors de la Fête nationale célébrée le dimanche 23 juin, pour un budget maximal de 2 868 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de services révisée le 11 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2019-06-234

##### **Tablette informatique / Acquisition (remplacement)**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

## Séance ordinaire du 11 juin 2019

**Et résolu** de remplacer une tablette électronique par l'acquisition par une nouvelle de marque Microsoft Surface pro 17, 1.7Ghz, 8G ram, 512G, Windows 10 auprès de Rive-Tech Informatique de Saint-Mathias-sur-Richelieu pour le prix de 1 428,98 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-06-235

#### **MRC de Rouville – Demande au MTQ la vérification des limites de vitesse et du marquage sur la chaussée de la route 112 aux abords du futur écocentre de Saint-Césaire / Appui**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** que la Ville de Saint-Césaire appuie la MRC de Rouville dans sa démarche auprès du ministère des Transports (MTQ) pour que ledit ministère procède à l'évaluation des limites de vitesse et à la vérification du marquage sur la chaussée de la route 112 aux abords du futur écocentre de Saint-Césaire.

Que la présente résolution soit transmise au MTQ ainsi qu'à la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-06-236

#### **IS / 2019-04-167 – Réfection de trottoirs à divers endroits / Rejet des soumissions**

**Considérant** que la Ville a procédé par invitation à soumissionner pour la réfection de trottoirs à divers endroits dans la Ville de Saint-Césaire;

**Considérant** la réception et l'ouverture de deux (2) soumissions le 30 mai 2019, à savoir :

Soumissionnaire	Prix avec taxes	Prix sans taxes
Pavage Maska inc. Saint-Hyacinthe	175 801,23 \$	152 903,88 \$
Eurovia Québec Construction inc. Bromont	158 037,65 \$	137 453,92 \$

**Considérant** que les prix soumis dépassent largement l'estimation budgétaire de la Ville dans ce dossier;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** de rejeter les soumissions reçues dans le dossier IS / 2019-04-167 et de reporter le projet au prochain exercice budgétaire.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 11 juin 2019

**Résolution 2019-06-237**

**AO / 2019-01-055A – Travaux de resurfaçage du rang Rosalie / Rejet des soumissions**

**Considérant** que la Ville de Saint-Césaire a procédé par appel d'offres public AO / 2019-01-055A – Travaux de resurfaçage du rang Rosalie;

**Considérant** la réception de six (6) soumissions et l'ouverture de celles-ci le 26 mars 2019, comme suit :

Soumissionnaire	Prix avec taxes	Prix sans taxes
Les Pavages Céka inc. Mercier	1 082 555,02 \$	941 556,88 \$
Les Entreprises Michaudville inc. Mont-Saint-Hilaire	1 099 350,00 \$	956 164,39 \$
Eurovia Québec Construction inc. Bromont	1 109 846,33 \$	965 293,62 \$
Pavage Axion inc. Brossard	1 157 499,62 \$	1 006 740,26 \$
Pavage Maska inc. Saint-Hyacinthe	1 192 030,80 \$	1 036 773,90 \$
Construction Bau-Val inc. Blainville	1 259 479,56 \$	1 095 437,75 \$

**Considérant** que la demande d'aide financière faite auprès du ministère des Transports (MTQ) dans le cadre du *volet redressement des infrastructures routières locales* (RIRL), pour la réalisation de ce projet n'a pas été acceptée par ce dernier, l'enveloppe étant épuisée;

**Considérant** que le Conseil municipal entend présenter à nouveau une demande d'aide financière au MTQ et de ce fait, reporte ce projet à l'exercice financier 2020-2021;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** de rejeter les soumissions pour les motifs évoqués en préambule.  
Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-06-238**

**AO / 2017-10-392 – Réfection d'un ponceau sur le rang Bas-de-la-Rivière Nord – Libération de la retenue finale et réception définitive des travaux / Autorisation**

**Considérant** la recommandation de paiement du décompte progressif n° 2 final et la réception définitive des travaux par la firme d'ingénieurs Comeau experts-conseils pour le contrat AO / 2017-10-392 – Réfection d'un ponceau sur le rang du Bas-de-la-Rivière Nord;

Séance ordinaire du 11 juin 2019

En conséquence,

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 2 final auprès de l'adjudicataire, Groupe AllaireGince Infrastructures inc., d'une somme de 3 180,97 \$ plus les taxes, représentant la libération de la retenue contractuelle de 5% pour la réception définitive des travaux, le tout tel qu'il appert de la recommandation datée du 3 décembre 2018;

Que le paiement sera remis à l'adjudicataire, Groupe AllaireGince Infrastructures inc., sur réception et validation préalable, des déclarations statutaires et des quittances des sous-traitants relatives à cedit contrat;

Que la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François, soit autorisée à signer les documents correspondants au décompte progressif n° 2 final et à la réception définitive des travaux pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

#### **Résolution 2019-06-239**

**PIIA-10-2019 par M<sup>me</sup> Annick Martin, mandataire pour la propriétaire 9368-4785 inc., lot n° 1 592 613 situé au 2003, Route 112 / Autorisation**

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présentée en révision du PIIA-09-2019 refusé par la résolution n° 2019-05-217 du Conseil municipal, et, en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements, par M<sup>me</sup> Annick Martin, mandataire pour la propriétaire 9368-4785 inc., concernant l'installation d'une nouvelle enseigne commerciale sur le pylône collectif d'affichage au 2003, route 112, dans la zone n° 204, lot n° 1 592 613 du cadastre du Québec;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que ledit projet de PIIA-10-2019 présenté lors de leur réunion tenue le 30 mai 2019, respecte les objectifs et critères contenus audit règlement de PIIA n° 69 et amendements;

En conséquence,

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-10-2019 présenté par M<sup>me</sup> Annick Martin, mandataire pour la propriétaire 9368-4785 inc., concernant l'installation d'une nouvelle enseigne commerciale sur le pylône collectif d'affichage au 2003, route 112, dans la zone n° 204, lot n° 1 592 613 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

#### **Résolution 2019-06-240**

**PIIA-11-2019 par M. Dany Allard, mandataire pour la propriétaire, Danic et Daniel Lussier inc., lot projeté n° 6 269 707 situé rue Larose / Autorisation**

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présentée en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements, par M. Dany Allard, mandataire pour la propriétaire, Danic et

### Séance ordinaire du 11 juin 2019

Daniel Lussier inc., concernant le projet d'une nouvelle construction unifamiliale jumelée sur la rue Larose, dans la zone n° 106 sur le lot projeté n° 6 269 707 du cadastre du Québec.

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que ledit projet de PIIA-11-2019 présenté lors de leur réunion tenue le 30 mai 2019, respecte les objectifs et critères contenus audit règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-11-2019 présenté par M. Dany Allard, mandataire pour la propriétaire Danic et Daniel Lussier inc., concernant le projet d'une nouvelle construction unifamiliale jumelée sur la rue Larose, dans la zone n° 106, sur le lot projeté n° 6 269 707 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-06-241

**PIIA-12-2019 par M. Dany Allard, mandataire pour la propriétaire, Danic et Daniel Lussier inc., lot projeté n° 6 269 708 situé rue Larose/ Autorisation**

---

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présentée en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements, par M. Dany Allard, mandataire pour la propriétaire, Danic et Daniel Lussier inc., concernant le projet d'une nouvelle construction unifamiliale jumelée sur la rue Larose, dans la zone n° 106 sur le lot projeté n° 6 269 708 du cadastre du Québec;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que ledit projet PIIA-12-2019 présenté lors de leur réunion tenue le 30 mai 2019, respecte les objectifs et critères contenus audit règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-12-2019 présenté par M. Dany Allard, mandataire pour la propriétaire, Danic et Daniel Lussier inc., concernant le projet d'une nouvelle construction unifamiliale jumelée sur la rue Larose, dans la zone n° 106, sur le lot projeté n° 6 269 708 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2019-06-242

**PIIA-13-2019 par M. Roger Lévesque, mandataire pour la propriétaire, Mini-Entrepôts A & S inc., lot n° 6 310 028 situé au 712, route 112 / Autorisation**

---

**Considérant** la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présentée en vertu du règlement de PIIA n° 69 et amendements, par M. Roger Lévesque, mandataire pour la propriétaire,



### **Séance ordinaire du 11 juin 2019**

Mini-Entrepôts A & S inc., concernant le projet de construction d'un bâtiment commercial d'entreposage au 712, route 112, dans la zone n° 207, sur le lot n° 6 310 028 du cadastre du Québec;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que ledit projet de PIIA-13-2019 présenté lors de leur réunion tenue le 30 mai 2019, respecte les objectifs et critères contenus audit règlement de PIIA n° 69 et amendements;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** que le Conseil municipal autorise, tel que déposé, le PIIA-13-2019 présenté par M. Roger Lévesque, mandataire pour la propriétaire, Mini-Entrepôts A & S inc., concernant le projet de construction d'un bâtiment commercial d'entreposage au 712, route 112, dans la zone n° 207, sur le lot n° 6 310 028 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2019-06-243**

#### **Offre de services pour un nouveau parement du garage municipal de l'Aréna / Octroi d'un mandat**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'octroyer un mandat de services professionnels en architecture pour un nouveau parement du garage municipal de l'Aréna à Caroline Denommée Architecte inc. de Granby pour le prix de 22 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de services datée du 23 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2019-06-244**

#### **Politique familiale municipale (PFM) – Responsable aux questions familiales / Désignation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** de désigner M<sup>me</sup> Joanie Généreux, conseillère municipale, comme Responsable aux questions familiales dans le cadre du projet de la Politique familiale municipale (PFM) en devenir de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2019-06-245**

#### **Municipalité Amie des Aînés (MADA) – Responsable aux questions des aînés / Désignation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** de désigner M. Gilbert Viens, conseiller municipal, comme Responsable aux questions des aînés dans le cadre du projet : Municipalité Amie des Aînés (MADA), en préparation par la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 11 juin 2019

**Résolution 2019-06-246**

**Programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) / Demande d'aide financière**

---

**Considérant** que le ministère de la Santé et Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme MADA qui vise:

- La participation de nos aînés dans notre communauté;
- Le vieillissement de nos aînés dans notre communauté;
- La création d'environnements sains, sécuritaires et accueillants pour nos aînés.

**Considérant** que la Ville de Saint-Césaire désire participer au Programme de soutien MADA 2019-2020;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François ou, en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, M<sup>me</sup> Micheline Quilès à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien MADA 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2019-06-247**

**Offre de services Assistance technique pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) / Octroi d'un mandat**

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'octroyer un mandat concernant l'élaboration et la réalisation de la politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) et son plan d'action à M<sup>me</sup> Nancy Martel de l'entreprise : Les autres communications de Saint-Hubert, pour le prix maximum de 4 000 \$, le tout tel que l'offre de service transmise le 6 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

**Affaires nouvelles**

**Résolution 2019-06-248**

**Bibliothèque municipale – Engagement de la Ville de Saint-Césaire - «Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes» pour l'année 2019-2020 / Modification de la résolution n° 2019-04-181**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** de modifier la résolution n° 2019-04-181 concernant l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2019-2020 pour préciser, comme suit:

### **Séance ordinaire du 11 juin 2019**

Que la Ville de Saint-Césaire s'engage à financer la totalité du projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes d'une somme totale de 21 500 \$.

Adoptée à l'unanimité

### **Correspondances**

### **Période de questions**

### **Levée de la séance.**

\_\_\_\_\_  
Guy Benjamin  
Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

### **Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2019-06-221, 2019-06-223, 2019-06-225, 2019-06-228, 2019-06-231,  
2019-06-233, 2019-06-234, 2019-06-238, 2019-06-243, 2019-06-247,  
2019-06-248.

\_\_\_\_\_  
Micheline Quilès  
Trésorière